



interruption du versement d'une rente d'AT

Par **dan93**, le **21/09/2009** à **14:13**

Bonjour,

Mon père, né en 1923 donc à la retraite, recevait il y a encore 3, 4 ans une rente pour un accident du travail. Il n'a pas remarqué quand le versement s'est interrompu et nous avons par courrier avec AR demandé, il y a 2 ans, au service des rentes une explication. Depuis, malgré de nombreuses réclamations et un courrier au Conciliateur, pas de réponses. Connaissez vous les voies de recours (ministères, tribunaux administratifs,..) vers lesquelles nous devons nous tourner désormais? Par avance, merci.

Cordialement.